

IDENTIFICATION DU POSTE DE JOBISTE

VICE-RECTORAT AUX AFFAIRES ÉTUDIANTES ET SOCIALES – Appui au Vice-recteur

Place dans le Département et le service

Département : Services à la communauté - Vice-rectorat aux affaires étudiantes et sociales

Service : Support et missions transversales

Temps et horaire de travail : Temps partiel ou temps plein, en fonction des disponibilités, du 1^{er} septembre 2026 au 30 octobre 2026 – Du lundi au vendredi de 09h00 à 17h00

Localisation : Solbosch – Bâtiment S

Contexte

Chaque année, des centaines de demandes de dérogation au refus d'inscription sont introduites par les étudiant.e.s non-finançables pour lesquels l'université se réserve le droit de refuser leur inscription. Le Vice-recteur aux affaires étudiantes et sociales doit dès lors assurer l'instruction de ces recours afin de se prononcer sur l'inscription demandée.

C'est dans ce contexte que le service Support et missions transversales recherche plusieurs jobistes en appui administratif au Vice-recteur.

COMPÉTENCES

Connaissances et compétences spécifiques à la fonction

- Orthographe irréprochable
- Aisance rédactionnelle
- Esprit de synthèse

Qualités souhaitées

- Discrétion
- Sens des responsabilités
- Éthique
- Rigueur

Si vous correspondez à cette fonction, envoyez-nous dès à présent votre CV et lettre de motivation à derogations@ulb.be avant le **17 juin 2026**.

Un test écrit sera organisé pour les candidat.e.s sélectionné.e.s.

Un entretien oral sera organisé pour les candidat.e.s ayant réussi le test écrit.

Remarque importante : Il est **inutile de se présenter au test** sans les prérequis pour la fonction.